

Mettre les jeunes au cœur de nos actions

Rapport et recommandations

Commission sur le développement
social et la diversité montréalaise



Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Mettre les jeunes au cœur de nos actions

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

Rapport déposé au conseil municipal du 19 février 2024

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

S'abonner à l'[infolettre](#) des commissions

Visitez le site Internet des commissions permanentes : <https://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes>

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 @commissions.mtl

 @Comm_MTL

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Présidence

M^{me} Maeva Vilain
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Vice-présidence

M^{me} Mary Deros
Arrondissement de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension

Membres

M^{me} Nancy Blanchet
Arrondissement de LaSalle

M. Josué Corvil
Arrondissement de Villieray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. Sterling Downey
Arrondissement de Verdun

M^{me} Michèle Flannery
Arrondissement de Lachine

M. Sonny Moroz
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

M^{me} Mindy Pollak Arrondissement d'Outremont

M^{me} Marie Sterlin
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Montréal, le 19 février 2024

Mme Martine Musau Muele
Présidente du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal - Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Madame la Présidente,

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009)*, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, le rapport et les recommandations formulées à la suite de l'examen de la manière dont les jeunes (12-25 ans) sont pris en compte dans les actions de la Ville de Montréal.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

Maeva Vilain
Présidente

(ORIGINAL SIGNÉ)

Mélissa Côté-Douyon
Coordonnatrice - soutien aux commissions permanentes

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. DÉMARCHE	6
1.1 Description du mandat	6
1.2 Déroulement des travaux	6
1.2.1 Collecte d'informations	7
1.2.2 Consultation avec les instances et organismes jeunesse	8
1.3 Adoption des recommandations	12
2. MISE EN CONTEXTE : état des lieux général sur la prise en compte des jeunes dans les actions de la Ville	13
3. ANALYSE ET RECOMMANDATIONS	17
3.1 Mieux faire connaître l'offre de services aux jeunes	17
3.2 Être davantage à l'écoute des besoins des jeunes	23
3.3 Adapter l'action municipale aux jeunes	27
3.4 Valoriser la jeunesse montréalaise	30
CONCLUSION	36
ANNEXE 1 : Liste des personnes-ressources	37
ANNEXE 2 : Liste des personnes-ressources de la Ville de Montréal pour la collecte d'informations	38
ANNEXE 3 : Liste des intervenantes et intervenants	42
ANNEXE 4 : Recommandations	45

INTRODUCTION

En 2022, la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise s'est donnée le mandat, en vertu de son pouvoir d'initiative, d'examiner la prise en compte des jeunes (12-25 ans) dans les actions de la Ville. Les membres de la Commission se sont sentis interpellés à la suite de la montée des violences commises et subies par les jeunes en 2021. En effet, les membres de la Commission avaient l'intuition que la Ville de Montréal pourrait en faire davantage pour les jeunes Montréalaises et Montréalais. La Commission a donc entrepris une démarche pan-montréalaise afin d'identifier ce que la Ville pourrait faire de plus pour mettre les jeunes au cœur de ses actions. Les commissaires ont analysé cette question en considérant les jeunes comme un groupe spécifique, tout en tenant compte du fait que ce dernier est très hétérogène et qu'il importe de se soucier particulièrement des jeunes les plus vulnérables.

Pour examiner la prise en compte des jeunes dans les actions de la Ville, la Commission a procédé, de l'automne 2022 à l'automne 2023, à une collecte d'informations auprès des unités d'affaire de la Ville, puis à une consultation des organisations et instances jeunesse pour élaborer ses recommandations.

Le présent rapport comprend trois parties. La première décrit la démarche adoptée par la Commission pour la conduite de son examen. La deuxième partie présente les principaux éléments de l'état des lieux général sur la prise en compte des jeunes dans les actions de la Ville réalisé par la Commission. La troisième et dernière partie fait état de l'analyse et des recommandations.

En annexe se trouvent la liste des personnes-ressources (annexe 1), la liste des personnes-ressources de la Ville de Montréal pour la collecte d'informations (annexe 2), la liste des intervenantes et intervenants (annexe 3) et les recommandations (annexe 4).

1. DÉMARCHE

1.1 Description du mandat

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise (CSDSDM) de la Ville de Montréal, présidée par Mme Maeva Vilain, a amorcé à l'automne 2022 une réflexion sur la manière dont les jeunes (12-25 ans) sont pris en compte dans les actions de la Ville. Dans le cadre d'un mandat d'initiative, les travaux de la CSDSDM se sont intéressés aux éléments suivants :

- les actions de la Ville qui ciblent spécifiquement les jeunes;
- la prise en compte des besoins des jeunes dans l'offre de services de la Ville;
- les moyens utilisés par la Ville pour rejoindre les jeunes;
- la participation citoyenne des jeunes à la Ville;
- les enjeux jeunesse émergents.

Au terme de l'étude de ce dossier, et afin de bonifier ce qui se fait déjà, la CSDSDM formule des recommandations autour des quatre thématiques suivantes :

1. Mieux faire connaître l'offre de services aux jeunes
2. Être davantage à l'écoute des besoins des jeunes
3. Adapter l'action municipale aux jeunes
4. Valoriser la jeunesse montréalaise

1.2 Déroulement des travaux

Les travaux de la CSDSDM se sont déroulés en deux temps. Dans un premier temps, la Commission a réalisé une collecte d'informations auprès de plusieurs unités de la Ville afin d'avoir un état des lieux général des actions jeunesse menées par celles-ci. Dans un deuxième temps, la Commission a consulté des organismes jeunesse et invité les membres des instances jeunesse de Montréal (Conseil Jeunesse de Montréal, les Conseils Jeunesse d'arrondissement, Forum Jeunesse de l'Île de Montréal) à participer à la formulation des recommandations lors d'ateliers avec les commissaires.



Photo de l'atelier du 29 août 2023
(Crédit photo : Manoucheka Lacherie)

Cette initiative est inédite en ce qu'elle a permis pour la première fois une véritable mise à contribution du public à l'élaboration des recommandations des commissions permanentes.

1.2.1 Collecte d'informations

Pour débiter ses travaux, la CDSDM a effectué à l'hiver 2023 une collecte d'informations sur les actions jeunesse que la Ville réalise déjà. L'objectif était de brosser un portrait de l'existant afin de mieux identifier les pistes d'amélioration possibles. La jeunesse étant une préoccupation transversale pour la Ville de Montréal, aucun document ne permettait d'avoir une vue d'ensemble des actions, projets et initiatives s'adressant spécifiquement aux jeunes. La Commission a alors dû se donner les moyens pour faire cet état des lieux et recueillir des informations auprès de divers intervenants. La CDSDM a ainsi invité différentes unités d'affaire et les arrondissements à lui fournir des renseignements sur la prise en compte des jeunes dans leurs actions en répondant à un questionnaire élaboré avec le concours du Service de la diversité et de l'inclusion sociale.

Pour voir comment la Ville met ou ne met pas les jeunes au cœur de ses actions, le questionnaire portait sur quatre grandes thématiques :

1. Les actions ciblant spécifiquement les jeunes;
2. La manière dont les besoins des jeunes sont pris en compte;
3. L'implication et l'engagement des jeunes dans les actions et projets de la Ville;
4. Les enjeux jeunesse émergeant.

Du côté de la Ville, le questionnaire a été envoyé aux unités d'affaire identifiées par les membres de la CDSDM comme ayant un rôle plus important et stratégique à jouer auprès des jeunes. Il s'agit du :

- Service de la culture
- Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Service de l'expérience citoyenne et des communications
- Service de l'habitation et l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Service de l'urbanisme et de la mobilité
- Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- Service du développement économique

Le questionnaire a été transmis aux directions de ces sept services en décembre 2022 afin qu'ils fournissent une réponse écrite à la CSDSM pour février 2023.

Afin d'approfondir leur connaissance des actions jeunesse de la Ville, les commissaires ont également souhaité recevoir les unités d'affaires interpellées afin d'échanger autour de leurs réponses au questionnaire. Ce sont quatre séances de travail (22 février, 19 avril, 2 mai, 24 mai) qui ont été dédiées à ces rencontres à huis clos. Dans le cadre de ces séances de travail, les membres de la CSDSM ont pu poser leurs questions aux personnes représentant des unités d'affaires et échanger avec elles sur la prise en compte des jeunes dans leurs actions.

Du côté des arrondissements, ce sont les directions culture, sports, loisirs et développement social (DCSLDS) qui ont été interpellées pour répondre au questionnaire de la CSDSM. Les questions à documenter par les DCSLDS ont été ajustées pour correspondre à la réalité des arrondissements. Le questionnaire a d'abord été présenté à la Table de concertation des conseillers-ères en développement social (TCCDS) en janvier 2023 pour ajustement avant d'être envoyé aux directeurs et directrices des DCSLDS des 19 arrondissements. Tous les arrondissements ont fourni une réponse écrite à la CSDSM en mars et en avril 2023. Une compilation des réponses des arrondissements a été présentée à la TCCDS de mai 2023 pour bonification avant d'être présentée aux membres de la Commission.

Cette démarche, peu usuelle aux commissions permanentes, a fait en sorte que les informations recueillies par la CSDSM ont permis à ses membres d'avoir non seulement une meilleure vue d'ensemble sur les nombreuses actions de la Ville dédiées aux jeunes, mais surtout, une idée plus précise de ce qui se fait et de ce qui pourrait être fait.

1.2.2 Consultation avec les instances et organismes jeunesse

Même si l'étude de ce dossier a été réalisée à huis clos, les membres de la Commission ont insisté pour aller à la rencontre des jeunes et des organismes jeunesse afin d'être directement alimenté par leurs préoccupations, leurs attentes et leurs réflexions. Ainsi, la Commission a consulté les instances et organismes jeunesse à l'automne 2023. D'une part, les membres (voir annexe 3) des instances jeunesse de Montréal (Conseil Jeunesse de Montréal, les Conseils Jeunesse d'arrondissement et le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal) ont été invités à participer à deux ateliers avec les commissaires. D'autre part, une table ronde virtuelle réunissant les directions de différents organismes jeunesse (voir annexe 3) a eu lieu à huis clos.

Les deux ateliers avec les membres des instances jeunesse ont été organisés avec la collaboration du Conseil Jeunesse de Montréal et de Concertation Montréal afin de s'assurer que le format des ateliers (horaire, activités, billets de transport en commun, nourriture, etc.) soit adapté aux jeunes et faciliter leur mobilisation. Il s'agissait là d'une préoccupation importante pour les membres de la Commission.



Photos de l'atelier du 29 août 2023
(Crédits photos : Manoucheka Lachérie)

Préalablement au premier atelier avec les membres des instances jeunesse, une synthèse des informations récoltées par la CSDSM a été produite et transmise aux participants et participantes. Il était important qu'elles et ils puissent d'abord prendre connaissance des réalisations de la Ville les concernant, et ainsi mieux se préparer à la rencontre. Lors de ce premier atelier, qui a réuni 17 membres des instances jeunesse, le rôle des commissions permanentes leur a été présenté pour leur expliquer le cadre dans lequel la Commission émet ses recommandations. Puis, une synthèse de l'état des lieux général de la prise en compte des jeunes à la Ville leur a été présentée afin que les propositions émanant des jeunes soient informées des actions déjà réalisées par la Ville. Les membres des instances jeunes ont par la suite travaillé en sous-groupes avec les commissaires. Il s'agissait ici de mettre les membres de la Commission directement en contact avec les jeunes. Les activités avaient été pensées de manière à faire en sorte que les commissaires soient dans une posture d'écoute pour que les voix des jeunes puissent mieux résonner. Les idées partagées par les jeunes lors de cet atelier ont permis aux commissaires de se mettre au diapason des priorités jeunesse et d'identifier les thèmes pour leurs recommandations

Photos de l'atelier du 29 août 2023 (Crédits photos : Manoucheka Lacherie)



Les commissaires de la CDSDM ont également souhaité pouvoir entendre les organismes jeunesse sur le sujet. Une table ronde virtuelle a été organisée le 27 septembre 2023 avec dix représentantes et représentants de divers organismes jeunesse. La synthèse des informations obtenues par la CDSDM leur a également été transmise en amont de la table ronde. Lors de celle-ci, ces représentantes et représentants ont fait des interventions autour des questions suivantes :

- Comment la Ville pourrait-elle mieux adapter son offre de services aux besoins des jeunes dans toute leur diversité ?
- Qu'est-ce qui pourrait être fait pour que la Ville connaisse mieux les besoins des jeunes ?
- Quels moyens la Ville pourrait-elle mettre en place pour mieux rejoindre les jeunes ?
- Comment la Ville pourrait-elle mieux impliquer les jeunes dans ses projets ?



Photo de l'atelier du 30 octobre 2023

À la suite du premier atelier avec les membres des instances jeunesse et de la table ronde avec les organismes jeunesse, la Commission a formulé, en séance de travail à huis clos, une première version du projet de recommandations. Celle-ci a été présentée aux membres des instances jeunesse lors d'un deuxième atelier le 30 octobre 2023. Pendant l'atelier, les 12 jeunes participants ont d'abord pu se prononcer sur la pertinence de chacune des recommandations proposées. Puis ils et elles ont commenté, en petits groupes puis en plénière avec les membres de la Commission, le potentiel d'impact des recommandations ainsi que leur capacité à rejoindre une diversité de jeunes, incluant les jeunes les plus sous-représentés. La plénière a permis aux commissaires d'échanger directement avec les jeunes sur les améliorations à apporter aux recommandations de la Commission.

Les membres de la Commission ont par la suite bonifié, en séance de travail à huis clos, leurs recommandations à partir des suggestions émises par les membres des instances jeunesse lors du deuxième atelier.

Au total, ce sont 12 séances de travail et une assemblée publique qui ont été consacrées à l'étude ce dossier.

1.3 Adoption des recommandations

Les travaux de la Commission se sont clôturés le 28 novembre 2023 par une assemblée publique au cours de laquelle les commissaires ont fait la lecture des dix recommandations soumises à l'Administration municipale.

Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité par les commissaires qui ont remercié les membres des instances jeunesse de Montréal pour leur participation à la formulation de ces recommandations.

Les dix recommandations de la Commission constituent le cœur du présent rapport (section 3) et sont reproduites intégralement à l'annexe 4.



Photo de l'assemblée publique d'adoption des recommandations du 28 novembre 2023

2. MISE EN CONTEXTE : état des lieux général sur la prise en compte des jeunes dans les actions de la Ville

La CDSDM a débuté ses travaux en réalisant une collecte d'informations auprès des unités de la Ville afin d'avoir un état des lieux général des actions jeunesse menées par ceux-ci. Les principaux éléments ressortis de cet état des lieux général sont brièvement présentés dans cette section.

Il faut préciser d'entrée de jeu qu'il n'y a pas de définition standardisée de ce que constitue la jeunesse à la Ville. En effet, la catégorie « jeune » est plutôt définie en fonction de la réalité des contextes d'intervention de chacun des services. Dans le cadre de ces travaux, la Commission s'est concentrée sur la tranche des Montréalais et Montréalaises de 12 à 25 ans.

Premièrement, les informations recueillies donnent un **aperçu des services offerts aux jeunes par la Ville** dans ses champs d'action. Cette offre s'avère être vaste et diversifiée. En ce qui concerne l'offre culturelle, les arrondissements jouent un rôle central avec des collections en bibliothèque axées sur les jeunes, des expositions et des spectacles pour les jeunes dans les maisons de la culture, notamment. La Ville soutient également des projets pour les jeunes en médiation culturelle et en pratique artistique amateur. Pour promouvoir un mode de vie actif chez les jeunes, la Ville met l'accent sur l'offre en sport et plein air, avec des équipements sportifs qui leur sont dédiés, du soutien financier aux organismes qui offrent des activités pour les jeunes, et des ententes pour garantir l'accès des jeunes aux grands équipements sportifs de Montréal. Des actions sont également entreprises pour rendre le plein air accessible aux jeunes. En matière de loisir, les arrondissements proposent diverses activités, telles que l'animation dans les parcs, pour enrichir le temps libre des jeunes. Sur le plan de l'habitation, le Service de l'habitation a une offre généraliste, mais certaines de ses actions s'adressent à des populations jeunesse spécifiques. Ainsi, la Ville a soutenu des projets de logements sociaux adaptés aux jeunes en difficulté, sur le spectre de l'autisme, sortant de centres jeunesse ou à risque d'itinérance. La Ville soutient également la construction de logements étudiants. Toujours en habitation, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a développé une offre pour les jeunes habitants en HLM en mettant à leur disposition des centres de jeunes où se retrouvent diverses activités ludiques et éducatives et des intervenantes et intervenants sociaux. Dans ses services offerts aux jeunes, la Ville soutient également activement les jeunes entrepreneurs et entrepreneuses. La Ville appuie ainsi différentes initiatives pour que les jeunes puissent concrétiser leur projet entrepreneurial. Les

arrondissements soutiennent également l'employabilité des jeunes en offrant des opportunités d'emploi, de bénévolat, et des programmes de formation.

Deuxièmement, la collecte d'informations menée par la Commission a également permis de mettre en lumière le fait **que la Ville utilise différentes stratégies pour connaître les besoins des jeunes**. Tout d'abord, elle s'engage dans des échanges avec des partenaires qui travaillent directement avec les jeunes, tels que des organismes jeunesse ou des carrefours emploi jeunesse, pour comprendre les enjeux et planifier des actions adaptées. Cette concertation se fait en amont, pendant la réalisation des actions, et également après leur mise en œuvre pour évaluer leur pertinence. Ensuite, la collecte et l'analyse de données sont des outils essentiels pour la Ville afin de cerner les besoins des jeunes. Ces données proviennent de différentes sources, telles que des études préexistantes, des analyses sociodémographiques ou des études spécifiques financées par la Ville. Il y a aussi le Service de la diversité sociale et de l'inclusion (SDIS) dont le mandat inclut l'acquisition, la valorisation et la vulgarisation de données permettant de comprendre la situation des jeunes dans une approche d'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+)¹. Ces informations guident les interventions dans des domaines variés tels que le logement, le développement économique et le développement social. Enfin, la Ville consulte directement les jeunes pour comprendre leurs besoins. Elle a, par exemple, mené des consultations pour élaborer ses plans d'action jeunesse, et certains arrondissements réalisent également des consultations jeunesse spécifiques. Ces consultations sont l'occasion d'interagir directement avec les jeunes pour mieux comprendre leurs enjeux. En résumé, la Ville combine l'échange avec des partenaires, l'analyse de données et la consultation directe pour mieux appréhender certaines problématiques jeunesse et répondre plus adéquatement aux besoins variés des jeunes de Montréal.

Troisièmement, **la Ville déploie plusieurs stratégies pour rejoindre les jeunes**, selon les informations obtenues par la Commission. Parmi ces stratégies, il y a celle qui consiste à cibler les jeunes dans les communications. Le Service de l'expérience citoyenne et des communications s'assure d'interpeller les jeunes dans certaines de ses campagnes

¹ La Ville utilise l'ADS+ pour saisir les réalités et discriminations vécues par la population. Ces informations lui permettent d'intervenir pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes et les femmes entre elles. Cet outil permet de discerner de façon préventive les effets de l'adoption d'une politique, d'un programme, d'un service sur les femmes et les hommes. Il prend aussi en compte d'autres discriminations fondées sur la classe sociale, la situation de handicap, l'âge, la couleur de la peau, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la religion, etc. Consulter le Guide ADS+ 101 à l'adresse suivante : https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/Guide%20ADS%2B101%20Ville%20de%20Montr%C3%A9al_VDM_11_0.pdf ([source](#))

destinées à l'ensemble de la population. Des principes tels que l'adaptation du contenu, la visibilité sur les plateformes populaires chez les jeunes, le recours à des partenaires stratégiques et le géociblage sont utilisés pour rejoindre efficacement cette audience. La Ville réalise également des campagnes de mobilisation, notamment pour promouvoir le budget participatif auprès des jeunes. Pour rejoindre les jeunes, des événements qui leur sont dédiés sont également organisés. Des événements sont ainsi spécifiquement conçus pour permettre d'impliquer les jeunes dans des activités culturelles et sociales adaptées à leurs intérêts, comme la soirée des Ados dans les bibliothèques. La Ville utilise également divers moyens pour rejoindre les jeunes dans ses consultations publiques, comme la promotion des consultations dans les organismes et lieux fréquentés par les jeunes, et la tenue d'atelier de consultation dédié à cette population. Une dernière stratégie d'importance pour la Ville dans ses efforts pour rejoindre les jeunes consiste à mobiliser les acteurs communautaires. La Ville et les arrondissements collaborent avec des organismes communautaires travaillant directement avec les jeunes. La Ville soutient également les projets jeunesse soumis par les organismes à travers le nouveau programme Prévention Montréal.

Quatrièmement, la collecte d'informations réalisée par la Commission donne à voir **une série d'initiatives intéressantes mises en place par la Ville pour impliquer les jeunes**. Parmi celles-ci, les conseils jeunesse, qui ont pour mandat de conseiller les personnes élues sur les questions liées à la jeunesse, sont des instances de premier plan pour l'implication des jeunes. Une dizaine d'arrondissements ont un conseil jeunesse et un guide a été publié pour accompagner les milieux qui veulent en créer un. Un autre bon exemple d'implication des jeunes se trouve du côté de l'OMHM. À la suite de la consultation menée en 2011 avec les jeunes en HLM, l'organisme le MOUV est né. Les jeunes ont voulu fonder cet organisme par et pour les jeunes pour pouvoir porter leur voix aussi bien auprès de l'administration de l'OMHM qu'auprès des autres acteurs de la scène montréalaise. Le budget participatif est un autre exemple d'initiative d'implication des jeunes. En effet, en 2023, la deuxième édition du budget participatif de la Ville a réservé un minimum de 5 M\$ pour des projets proposés par des jeunes ou qui touchent des thématiques jeunesse. Des mesures, telles que la réservation de places pour les jeunes dans les comités mixtes de développement de projet, ont été établies pour garantir la participation des jeunes à chaque étape. Un dernier exemple d'initiative inspirant pour l'implication des jeunes est le programme Par et Pour qui vise à impliquer les jeunes dans l'idéation et dans la mise en œuvre de projets qui favorisent l'engagement citoyen et la lutte contre les discriminations notamment. Sur 120 projets soumis, 52 projets ont été sélectionnés par le comité de sélection, qui comprenait plusieurs jeunes de moins de 30 ans, et pour pouvoir tous les financer, le budget de départ de 1,4 M\$ a été doublé à 3 M\$.

En somme, la réalisation par la Commission d'un état des lieux général de la prise en compte de jeunes à Montréal a permis d'identifier **plusieurs opportunités et enjeux pour la jeunesse à la Ville**. Parmi les principales opportunités, il y a la vaste offre de services qui leur est destinée. Celle-ci gagnerait à être davantage connue. D'autant plus que la collecte d'information a également permis de constater que la Ville a parfois de la difficulté à rejoindre les jeunes. Par ailleurs, il est essentiel de s'assurer que l'offre de services soit pertinente et en adéquation avec les besoins des jeunes dans toute leur diversité en les consultant directement. Il ressort également un besoin d'adapter l'action municipale aux jeunes. En renforçant l'application de l'ADS+, d'une part. Et, d'autre part, en offrant une plus grande flexibilité dans l'accès aux services et opportunités de la Ville. Enfin, certaines initiatives soulignent l'intérêt de renforcer l'implication des jeunes à la Ville.

3. ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

3.1 Mieux faire connaître l'offre de services aux jeunes

Comme la collecte d'informations l'a démontré, de nombreux services et opportunités de participation sont offerts par la Ville aux jeunes. Or, les Commissaires ont été étonnés de constater que même les jeunes les plus près de l'appareil municipal ne connaissent pas l'étendue de ce qui leur est offert. La Commission est d'avis qu'il s'agit là d'un enjeu majeur et qu'il est primordial que la Ville agisse à ce sujet.

Ce fut le constat le plus important de la Commission dès le premier atelier avec les membres des instances jeunesse. En effet, lors de celui-ci, les membres des instances jeunesse se sont prononcés à ce sujet : **« l'offre pour les jeunes est vaste et complète, mais on n'est pas au courant »** (jeune, atelier 29 août 2023). Une autre personne invitait la Ville à **« démystifier les services offerts »** (jeune, atelier 29 août 2023). Ce constat est partagé par les directions d'organismes jeunesse qui, lors de la table ronde de la Commission, ont mis de l'avant le fait que les jeunes leur disent ne pas savoir ce qu'il y a comme activités offertes. Il est donc suggéré que **« la Ville doit faire un effort supplémentaire pour communiquer, pour faire connaître ses services »** (direction d'organisme jeunesse, table ronde du 27 septembre 2023). C'est un enjeu qui était déjà mis de l'avant par le Conseil Jeunesse de Montréal dans un avis portant sur l'amélioration de la communication entre la Ville et les jeunes publié en 2010 : **« La Ville de Montréal regorge d'initiatives jeunesse intéressantes. Le problème ne réside donc pas dans un manque de projets, mais dans le rayonnement et la connexion de ceux-ci »** (Avis De la parole aux actes : informer, impliquer, intégrer, CJM 2010 p.22). Pour les membres de la Commission, il s'avère donc crucial que la Ville améliore ses communications afin de mieux faire connaître l'offre de services déjà offerte aux jeunes.

Les membres des instances jeunesse et les organismes jeunesse ont aussi rapporté que la meilleure avenue pour atteindre cet objectif est de communiquer directement avec les jeunes pour **« qu'ils sentent qu'on s'adresse directement à eux »** (direction d'organisme jeunesse, table ronde du 27 septembre 2023). Les membres des instances jeunesse ont particulièrement insisté sur l'importance que les communications qui leur sont dédiées soient adaptées au public cible en privilégiant un format et des contenus qui leur correspondent. Ils et elles mettent ainsi de l'avant l'importance d'avoir des contenus créatifs et amusants, de synthétiser l'information et d'utiliser un langage simple. Ils et

elles suggèrent également d'utiliser les différentes langues parlées à Montréal par souci de pouvoir rejoindre les jeunes nouvellement arrivés. Les organismes jeunesse, pour leur part, suggèrent à la Ville de faire appel aux spécialistes des communications qui connaissent déjà les meilleurs moyens pour rejoindre les jeunes. Pour les membres des instances jeunesse, **« l'expertise doit être la jeunesse »** (jeune, atelier du 30 octobre 2023). Ils et elles considèrent en effet que pour s'assurer d'avoir des communications qui permettent réellement de rejoindre les jeunes, il faut que la Ville fasse directement appel à des jeunes. Certains membres ont cité en exemple le cas de RAD, le laboratoire de journalisme de Radio-Canada, qui réussit à rejoindre les jeunes sur les réseaux sociaux en misant notamment sur une équipe de jeunes journalistes. Par ailleurs, les membres des instances jeunesse préconisent également de passer par les parents pour pouvoir rejoindre les jeunes. Un point de vue partagé par les organismes jeunesse qui considèrent que pour rejoindre les jeunes, il faut nécessairement rejoindre la cellule familiale. Ceux-ci suggèrent également de collaborer avec les organismes communautaires en les impliquant comme intermédiaire dans les communications parce qu'ils peuvent, notamment, faciliter la diffusion de l'information auprès des jeunes les plus éloignés de l'appareil municipal.

En termes de moyens de communication, les réseaux sociaux ont été largement mis de l'avant comme une des meilleures manières de rejoindre les jeunes. Les jeunes rencontrés ont insisté sur l'importance que la Ville améliore sa présence sur les réseaux sociaux utilisés par les plus jeunes générations. Il s'agit pour la Ville d'**« être sur les réseaux sociaux pour rester connectée aux jeunes »** (jeune, atelier du 30 octobre 2023). Les membres des instances jeunesse ont indiqué que, pour l'instant, les jeunes ne suivent pas les réseaux sociaux de la Ville et que celle-ci gagnerait à avoir un compte Instagram ou à utiliser Tik Tok pour les rejoindre. L'usage des réseaux sociaux avec le concours d'influenceurs et influenceuses populaire auprès des jeunes a été mis de l'avant comme l'avenue la plus prometteuse pour rejoindre les jeunes. Lors du premier atelier, une personne membre des instances jeunesse a proposé à la Ville de **« cooliser »** ses communications en faisant appel à des vedettes jeunesse (du domaine de la culture et des sports notamment). Au-delà des réseaux sociaux, les jeunes rencontrés ont également mentionné lors des deux ateliers qu'une infolettre jeunesse envoyée régulièrement serait un bon moyen de leur transmettre l'information sur les activités offertes. Enfin, le site internet de la Ville est aussi considéré comme un moyen qui pourrait permettre de diffuser l'information au sujet des services et opportunités de participation offerts aux jeunes si la manière dont l'information est présentée sur le site était améliorée. En effet, les membres des instances jeunesse ont expliqué que pour l'instant il est difficile pour les jeunes d'y retrouver l'information qui les intéresse. Ils et elles suggèrent d'avoir une

section dédiée à la jeunesse où l'information serait présentée clairement de manière thématique, mais également en fonction des quartiers.

Un principe important à mettre davantage en application c'est l'idée de rejoindre les jeunes là où ils et elles se trouvent déjà. Parmi ces lieux, le milieu scolaire en est un par excellence comme il a été souligné pendant la démarche de consultation de la Commission : **« il faut que la Ville sorte et aille à la rencontre des jeunes dans leurs espaces et leur milieu, c'est l'école »** (direction d'organisme jeunesse, table ronde du 27 septembre 2023). C'est un avis qui a été partagé à de nombreuses reprises par les instances et organismes jeunesse. C'est une avenue qui est considérée comme prioritaire : **« une collaboration entre les services scolaires à tous les niveaux de scolarité avec la Ville serait primordiale quand cela vient à publiciser les services qu'offre la Ville »** (jeune, atelier du 30 octobre 2023). Il est donc proposé à la Ville de passer par, entre autres, le corps enseignant, des affiches, les plateformes comme Omnivox et les services et à la vie étudiante pour transmettre aux jeunes l'information au sujet des services et des opportunités de participation qui leur sont offerts par la Ville. Passer par le milieu scolaire est considéré comme étant d'autant plus important qu'on y retrouve aussi les jeunes les plus éloignés de l'appareil municipal.

Le principe de rejoindre les jeunes là où ils et elles se trouvent déjà se décline au-delà du milieu scolaire. Lors du premier atelier, les membres des instances jeunesse ont nommé certains endroits où les jeunes devraient être rejoints : événements jeunesse (ex. festivals, événements sportifs), lieux fréquentés par les jeunes (ex. transport public) et autres (ex. lieux de culte). Les jeunes rencontrés proposent aussi à la Ville de miser sur les rencontres humaines et le bouche-à-oreille. Il faudrait ainsi **« utiliser les jeunes pour rejoindre les jeunes ! »** (jeune, atelier 29 août 2023). Ainsi, la proposition de la Commission que la Ville ait des personnes ambassadrices jeunesse pour diffuser auprès de cette audience de l'information sur les services et opportunités offerts par la Ville a été reçue avec enthousiasme lors du deuxième atelier avec les membres des instances jeunesse : **« des ambassadeurs vont pouvoir communiquer avec les jeunes mieux que la Ville parce que les jeunes peuvent mieux approcher d'autres jeunes »** (jeune, atelier du 30 octobre 2023). Ces personnes ambassadrices pourraient se trouver dans les endroits déjà fréquentés par les jeunes et où il serait pertinent de partager de l'information sur la Ville. On peut penser par exemple aux foires commerciales ou aux marchés solidaires. L'importance que ces personnes ambassadrices soient aussi présentes dans les quartiers excentrés a été soulevée par les membres des instances jeunesse de même que l'importance qu'elles soient choisies judicieusement puisqu'elles représentent la Ville.

CONSIDÉRANT l'importance de faire connaître l'existence de l'ensemble des services et opportunités de participation offerts par la Ville aux jeunes (12-25 ans);

CONSIDÉRANT que de l'accompagnement doit être offert aux services et arrondissements pour qu'ils puissent rejoindre les jeunes;

CONSIDÉRANT le besoin exprimé par les jeunes d'avoir des communications attractives pour elles et eux grâce à, notamment, une présence créative sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes, des contenus adaptés et la collaboration d'influenceurs et vedettes jeunesse;

CONSIDÉRANT l'importance de prendre en compte, dans les communications qui lui sont dédiées, que la jeunesse montréalaise forme un groupe hétérogène et qu'il est essentiel de s'assurer de communiquer avec l'ensemble de la jeunesse, incluant celle plus éloignée de l'appareil municipal;

CONSIDÉRANT que le Service de l'expérience citoyenne et des communications (SECC) a pour mission de créer une expérience citoyenne simplifiée et fluide;

CONSIDÉRANT la possibilité de rejoindre les jeunes dans les espaces publics qu'elles et ils fréquentent (transport en commun, cinéma, plateaux sportifs, maisons de jeunes, etc.);

CONSIDÉRANT l'importance de regrouper, pour les jeunes et leurs parents, toute l'information au sujet des services et opportunités de participation offerts aux jeunes;

CONSIDÉRANT qu'une infolettre jeunesse à laquelle les jeunes pourraient s'abonner permettrait de leur transmettre directement cette information;

CONSIDÉRANT que des villes comme Toronto et Paris ont des pages web spécifiquement dédiées aux services offerts aux jeunes sur leur site internet;

CONSIDÉRANT que la Ville de Toronto a des comptes dédiés à la jeunesse sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes comme *Instagram* et *Snapchat*;

CONSIDÉRANT que Radio-Canada a réussi à rejoindre les jeunes grâce à du contenu créatif et adapté et grâce à une jeune équipe (RAD);

CONSIDÉRANT que l'usage des réseaux sociaux par les jeunes évolue rapidement;

CONSIDÉRANT l'importance d'impliquer les milieux communautaires dans la diffusion de l'information auprès des jeunes, car ces milieux sont, notamment, en mesure de diffuser l'information aux jeunes, dans toute leur diversité, en raison de leur ancrage dans les différentes communautés montréalaises;

CONSIDÉRANT la nécessité que les jeunes soient directement impliqués dans l'idéation des communications qui leur sont dédiées;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R1 Que la Ville de Montréal améliore ses communications jeunesse :

- a. en développant au sein du Service des communications et de l'expérience citoyenne (SECC) une expertise en communication jeunesse qui permettrait de jouer un rôle-conseil auprès des unités d'affaire de la Ville;
- b. en mettant en place sur montreal.ca une section dédiée à la jeunesse réunissant toute l'information, présentée thématiquement et géographiquement au moyen d'une interface conviviale, concernant les services et les opportunités de participation qui leur sont offerts;
- c. en étant présente sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes, avec un contenu créatif qui leur est spécifiquement dédié;
- d. en collaborant avec des organismes et intervenants communautaires

CONSIDÉRANT l'importance de la collaboration avec le milieu scolaire qui est un environnement privilégié pour rejoindre les jeunes;

CONSIDÉRANT l'importance de rejoindre la jeunesse là où elle se trouve;

CONSIDÉRANT que fréquenter l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans;

CONSIDÉRANT la possibilité de partager de l'information sur les activités jeunesse locales à travers les établissements scolaires;

CONSIDÉRANT que le milieu scolaire accueille les jeunes nouvellement arrivés à Montréal;

CONSIDÉRANT la possibilité d'utiliser les plateformes de communication, de type Omnivox, et les babillards pour partager de l'information provenant de la Ville dans le milieu scolaire;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R2 Que la Ville de Montréal développe un partenariat avec les centres de services scolaires, les commissions scolaires, les cégeps et les universités afin de permettre la diffusion d'informations de la Ville aux jeunes à travers le milieu scolaire.

CONSIDÉRANT l'importance de miser sur les rencontres humaines et sur le bouche-à-oreille pour rejoindre les jeunes;

CONSIDÉRANT l'importance d'aller vers la jeunesse dans les lieux qu'elle fréquente déjà et où il est pertinent d'avoir des personnes ambassadrices de la Ville;

CONSIDÉRANT la nécessité de rejoindre également les jeunes qui sont hors du système scolaire et les jeunes nouvellement arrivés;

CONSIDÉRANT que le développement, par la Ville, de la Station nouveau départ, un guichet unique pour les personnes nouvellement arrivées, est une occasion de les informer des services offerts aux jeunes;

CONSIDÉRANT que la Ville offre déjà des stages et des emplois étudiants dans lesquels pourrait s'inscrire le rôle de personne ambassadrice jeunesse;

CONSIDÉRANT que des personnes ambassadrices jeunesse à l'image de la diversité montréalaise permettraient aux jeunes de se reconnaître dans les personnes qui représentent la Ville;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R3 Que la Ville de Montréal publicise ses services et opportunités auprès des jeunes au moyen de personnes ambassadrices jeunesse, judicieusement choisies, dans ses

installations, incluant la future Station nouveau départ, lors d'activités publiques qui attirent les jeunes (ex. foires commerciales, festival MURAL) incluant dans les quartiers excentrés et sur les réseaux sociaux.

3.2 Être davantage à l'écoute des besoins des jeunes

Des échanges entre les instances et organismes jeunesse et les membres de la Commission, est ressortie l'importance d'être en contact direct avec les jeunes afin de connaître d'une manière plus précise leurs besoins et de comprendre les défis auxquels elles et ils sont confrontés : « il faut d'abord écouter leurs besoins pour de vrai » (direction d'organisme jeunesse, table ronde du 27 septembre 2023).

Consulter les jeunes sur leurs besoins permet de s'assurer que les actions qui leur sont dédiées leur conviennent. Comme stipulé dans un avis du Conseil Jeunesse de Montréal-Nord : « Afin d'assurer la pertinence et l'efficacité des actions, il est impératif que les jeunes soient consultés, mais également qu'ils participent à l'ensemble des étapes de développement de celles-ci » (Avis engagement jeunesse : frein à la participation citoyenne et pistes de solution Conseil jeunesse de Montréal-Nord, 2022, p.8). Lors de la table ronde avec les organismes jeunesse, il a été proposé, par exemple, de faire un sondage en amont afin de savoir quels sont les spectacles culturels auxquels les jeunes voudraient assister dans les installations de la Ville. De même, une personne membre des instances jeunesse a suggéré de « **faire des sondages brefs, mais récurrents pour connaître leur satisfaction avec les services offerts** » (jeune, atelier du 29 août 2023).

La Commission a pu constater que plusieurs efforts sont faits pour consulter les jeunes. Néanmoins, les résultats de ces efforts sont parfois mitigés. Certaines unités ont en effet rapporté qu'il est parfois difficile de réussir à rejoindre dans leurs démarches de consultations. Pour remédier aux défis de mobilisation des jeunes lors des consultations publiques, les membres des instances jeunesse ont insisté sur la mise en place d'incitatifs qui permettraient d'attirer les jeunes. La notion d'attraction a particulièrement été mise de l'avant par les membres des instances jeunesse. Parmi les incitatifs proposés, la nourriture est revenue à plusieurs reprises de même que l'idée d'offrir des compensations et des billets de transports en commun. Toujours en termes d'attraction, les organismes jeunesse rappellent qu'ils peuvent être des partenaires déterminants pour mobiliser les

jeunes. Ce sont toutes des pistes qui favoriseraient grandement l'implication des jeunes dans les démarches de consultation, selon les organismes et instances jeunesse.

Pour leur part, les organismes jeunesse soulignent l'importance pour la Ville d'être transparente avec les jeunes et de vulgariser l'information partagée dans ses démarches de consultation. Ainsi, le vocabulaire utilisé devrait permettre aux jeunes de bien comprendre l'objet de la consultation et l'information partagée devrait faire en sorte qu'elles et ils soient à même de bien saisir les apports et les limites de la démarche de consultation. Dans cet ordre d'idées, les membres des instances jeunesse ont mis de l'avant le besoin que les démarches de consultation soient tangibles pour les jeunes qui y participent. Il s'agit de « **rendre accessibles les projets en cours et expliquer concrètement comment les jeunes peuvent s'impliquer et pourquoi leur opinion est importante** » (jeune, atelier du 29 août 2023).

Lors de l'atelier du 30 octobre 2023, les membres des instances jeunesse ont enjoint la Ville à être ambitieuse en bonifiant résolument les mécanismes mis en place pour consulter les jeunes. Les jeunes rencontrés ont partagé certaines propositions pour cette bonification. Il s'agit, par exemple, d'avoir un sondage diffusé aux jeunes à intervalles réguliers, comme le Rapport sur l'état de la jeunesse² réalisé par le gouvernement fédéral à chaque quatre ans.

Au sujet de la prise en compte des besoins des jeunes, les organismes jeunesse ont mis en exergue à quel point il est essentiel que la Ville prenne en compte les jeunes les moins représentés dans l'appareil municipal. Les organismes jeunesse ont ainsi soulevé l'importance que la Ville agisse en considérant les besoins des jeunes les plus « **marginalisés** » et « **exclus** ». Ils enjoignent ainsi la Ville à aller vers les jeunes les plus vulnérables et qui n'ont pas de voix. C'est une idée également soulevée par les membres des instances jeunesse qui ont mis de l'avant, lors de l'atelier du 30 octobre 2023, le fait que les besoins des jeunes dans chaque arrondissement ne sont pas les mêmes. Plusieurs unités de la Ville ont fait part à la Commission de leur volonté d'approfondir leur prise en compte des jeunes dans toute leur diversité en renfonçant l'application de l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) dans leurs actions. Cette intention correspond aux préoccupations partagées lors de la consultation des organismes et instances jeunesse. Au premier atelier, une jeune a notamment mis de l'avant l'idée que l'ADS+ devrait être le fil conducteur des projets. Une représentante d'organisme jeunesse a pour sa part fait valoir que l'ADS+ est une manière de s'assurer

² Consulter le document à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/campagnes/etat-jeunesse.html>

que les services de la Ville soient adaptés aux filles. Lors de l'atelier du 30 octobre 2023, certains membres des instances jeunes ont mentionné qu'il faudrait clarifier ce qu'est l'ADS+. En effet, cet outil administratif est peu connu des jeunes participants et participantes. D'autres jeunes ont nommé le souci de rejoindre un plus grand nombre de jeunes dans l'application de l'ADS+. Toujours lors de cet atelier, un jeune a souligné l'importance d'appliquer à l'ADS+ à tous les gros projets de la Ville afin de s'assurer de ne laisser personne derrière. C'est une préoccupation que partage la Commission qui souhaite réaffirmer le rôle clé joué par l'ADS+ dans la prise en compte des besoins des jeunes dans toute leur diversité dans les actions de la Ville.

En somme, pour s'assurer que la Ville soit davantage à l'écoute des besoins des jeunes, la Commission est d'avis qu'il faut renforcer deux de ses champs d'action : les mécanismes de consultation ainsi que l'application de l'ADS+.

CONSIDÉRANT qu'une plus grande place doit être accordée aux jeunes dans la prise de décision;

CONSIDÉRANT la priorité 10 du [Plan stratégique Montréal 2030](#) propose de « mettre les citoyennes et les citoyens et les acteurs locaux au cœur des processus de décision, en renforçant les mécanismes de consultation et de participation, en favorisant la prise en charge individuelle et collective »;

CONSIDÉRANT l'importance de consulter directement les jeunes, incluant les plus sous-représentés, pour connaître leurs besoins dans la planification des infrastructures et activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que de l'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT que l'implication des jeunes en amont contribue à s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des actions municipales;

CONSIDÉRANT que plusieurs jeunes sont éloignés des démarches de consultation de la Ville;

CONSIDÉRANT l'importance de consulter également les jeunes qui sont les plus sous-représentés par différents mécanismes de concertation;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R4 Que la Ville de Montréal s’assure que les mécanismes mis en place pour consulter les jeunes soient bonifiés pour les consulter en amont de la planification des infrastructures et activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que de l’aménagement du territoire.

CONSIDÉRANT l’importance de l’ADS+ comme un outil de lutte contre les discriminations, notamment celles basées sur l’âge et le fait que la Ville s’est engagée en 2018 à l’appliquer dans toutes ses politiques, programmes et services.

CONSIDÉRANT que l’approche intersectionnelle permet de prendre en compte les jeunes dans toute leur diversité;

CONSIDÉRANT l’importance de mieux faire connaître l’ADS+ auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT l’importance d’avoir des données sociodémographiques sur la jeunesse montréalaise afin d’éclairer la prise de décision;

CONSIDÉRANT l’importance de prendre en compte les divers besoins de la jeunesse montréalaise pour adapter l’offre de service;

CONSIDÉRANT que la connaissance de la situation des jeunes Montréalais et Montréalaises permet de mieux les prendre en compte dans chaque projet, programme et politique de la Ville;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R5 Que la Ville de Montréal accélère l’utilisation systématique de l’analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), notamment en développant sur *Montréal en statistiques* une vitrine jeunesse qui réunit toutes les données sur les jeunes de 12 à 25 ans, afin que les jeunes, dans toute leur diversité, soient pris en compte dans chaque projet, programme et politique.

3.3 Adapter l'action municipale aux jeunes

Dès le premier atelier avec les membres des instances jeunesse, il a semblé évident pour les commissaires qu'il est impératif de se donner les moyens de rendre l'action municipale plus accessible aux jeunes à l'adaptant à leur réalité. Pour la Commission, il s'agit d'un axe à prioriser pour s'assurer de mettre les jeunes au cœur des actions de la Ville.

Le domaine prioritaire pour une telle adaptation est celui des services publics. En effet, les membres des instances jeunesse encouragent la Ville à fournir des efforts supplémentaires afin que son offre de service en sport, en culture et en loisirs soit plus accessible aux jeunes. La collecte d'information a démontré que cette offre était importante, mais pour permettre une accessibilité accrue à celle-ci, les jeunes rencontrés ont formulé plusieurs propositions. Ils et elles encouragent la Ville à offrir davantage de pratiques libres en sport, en culture et en loisir. C'est la flexibilité que permet la pratique libre qui est considérée comme un élément clé pour attirer la clientèle jeunesse. À ce sujet, les organismes jeunesse ont insisté sur le fait qu'on ne peut pas proposer uniquement des activités encadrées pour répondre à la diversité de la jeunesse. Ils ont ainsi souligné que l'expérimentation et la découverte devraient être préconisées pour favoriser l'usage des services publics par les jeunes. D'après eux, la clé se trouve également dans l'offre de loisir accessible en autonomie, une offre qui pour l'instant est plus grande en été qu'en hiver. Lors de l'atelier du 30 octobre 2023, les jeunes rencontrés ont également mis de l'avant le fait que le prêt d'équipements (de sports, de musique, de matériel créatif) pourrait grandement faciliter leur participation de même que la présence de coach ou d'intervenants et intervenantes sur place qui pourraient agir comme des personnes-ressources.

Par ailleurs, les membres des instances jeunesse et les représentants et représentantes des organismes jeunesse insistent sur l'importance d'une offre équitable en termes d'accès aux services, soulignant que les obstacles se situent souvent au niveau économique et géographique. Du côté économique, l'importance de rendre les activités accessibles à tous et à toutes peu importe leur niveau socioéconomique a été souligné à plusieurs reprises. La capacité économique des jeunes est effectivement moindre. Des tarifs réduits pour les jeunes et des activités gratuites devraient être envisagés, selon les membres des instances jeunesse et les représentantes et représentants des organismes jeunesse rencontrés par la Commission. Du côté géographique, les avis des membres des instances et des organismes jeunesse mettent en lumière le besoin d'améliorer l'offre dans les quartiers excentrés, soulignant le manque de services de proximité et plaidant

pour une plus grande équité territoriale. C'est une préoccupation qui est ressortie comme étant prioritaire. Parmi les autres obstacles mentionnés par les jeunes, il y a la question des horaires et des communications. Dans les deux cas, ceux-ci devraient être adaptés aux réalités jeunesse.

En somme, en adaptant davantage les services municipaux aux réalités des jeunes, la Commission estime que la Ville favorisera une offre de services plus inclusive, reflétant les besoins variés des jeunes tout en encourageant leur participation active.

L'action municipale auprès des jeunes concerne aussi leur employabilité. Les membres de la Commission ont pu constater que diverses opportunités d'emploi, de bénévolat et de formations sont offertes aux jeunes par la Ville. Néanmoins, les membres des instances jeunesse encouragent la Ville à bonifier les processus de dotation, car ceux-ci représentent un obstacle à l'embauche des jeunes à la Ville. En effet, la plateforme SIMON utilisée dans les processus de dotation a été qualifiée de « **désuète** » par différents membres d'instance jeunesse. Il a également été soulevé que ce système « **repousse les talents** » (jeune, atelier du 30 octobre 2023) et fait en sorte que la Ville se « **prive de talents** » (jeune, atelier du 30 octobre 2023). Les citations suivantes illustrent bien ce point de vue :

- « **C'est vraiment compliqué, j'ai vu le formulaire, j'ai arrêté, je n'ai même pas postulé** » (jeune, atelier du 30 octobre 2023).
- « **Si la porte d'entrée est comme ça, je n'ai pas envie d'entrer dans la maison** » (jeune, atelier du 30 octobre 2023).

Les membres des instances jeunesse réclament ainsi une plus grande simplicité du processus de dotation alors que la direction d'un organisme jeunesse propose de « **clarifier** » ce processus afin qu'il soit accessible aux jeunes dans toute leur diversité. À cet égard, la campagne de recrutement de sauveteur et sauveteuses, qui a connu du succès en simplifiant et en adaptant les communications aux préférences des jeunes, est considérée comme un exemple à suivre.

Prenant acte des constats et suggestions des jeunes, les membres de la Commission ont souhaité proposer à la Ville de nouvelles manières de faire.

CONSIDÉRANT le besoin d'offrir aux jeunes une plus grande flexibilité dans l'accès aux services de la Ville;

CONSIDÉRANT l'importance de réduire les obstacles pour s'assurer que les jeunes dans toute leur diversité aient accès aux services de la Ville, notamment en sport, en culture et en loisirs, et ce, peu importe leur niveau socio-économique et leur lieu de résidence;

CONSIDÉRANT que la majorité des budgets de fonctionnement des installations sportives, culturelles et de loisirs relèvent des arrondissements;

CONSIDÉRANT que les horaires de pratiques libres doivent être adaptés aux horaires des jeunes;

CONSIDÉRANT que la pratique libre peut être facilitée et encadrée par la présence d'intervenantes et intervenants jeunesse;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des services de proximité, notamment dans les quartiers excentrés, afin d'assurer une plus grande équité territoriale;

CONSIDÉRANT que l'usage des services en sport, en culture et en loisirs est distinct d'un arrondissement à l'autre;

CONSIDÉRANT que la collaboration entre les arrondissements est essentielle pour réduire les inégalités d'accès;

CONSIDÉRANT que le manque d'information sur les modalités d'accès aux services publics peut être un obstacle à leur utilisation;

CONSIDÉRANT que l'information à propos des horaires de pratiques libres doit être largement diffusée.

CONSIDÉRANT que le Conseil Jeunesse de Montréal a mis de l'avant dans son *Avis sur l'utilisation des espaces vacants à Montréal : une perspective jeunesse*¹ l'importance de « Multiplier la mise à disposition des bâtiments et terrains municipaux sous-utilisés »;

CONSIDÉRANT que des ententes existent avec les établissements scolaires pour avoir accès à leurs terrains et installations;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R6 Que la Ville de Montréal adapte l'offre de service en sport, en culture et en loisirs aux jeunes en facilitant davantage la pratique libre, l'été et l'hiver, dans ses installations :

- a. en prenant en compte la capacité économique et les horaires des jeunes ainsi que l'équité territoriale;
- b. en offrant davantage de prêts de matériels dans ses installations;
- c. en communiquant clairement l'information sur les modalités de la pratique libre;
- d. et en tirant profit des terrains libres et du bâti existant.

CONSIDÉRANT l'importance de favoriser l'intégration socioprofessionnelle des jeunes dans toute leur diversité;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal offre plusieurs possibilités d'emplois pour les jeunes;

CONSIDÉRANT que le processus actuel de dotation de la Ville est complexe et qu'il n'est pas adapté aux pratiques et réalités des jeunes;

CONSIDÉRANT que certains processus de dotation emploient maintenant des formulaires de mise en candidature plus adaptés aux habitudes des jeunes comme dans le cas de la campagne de recrutement de sauveteurs du Service de l'expérience citoyenne et des communications qui a permis de dépasser les attentes en matière de recrutement;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R7 Que la Ville de Montréal revoit et simplifie ses processus de dotation - de l'affichage à l'embauche - afin que ces processus soient davantage connus et accessibles aux jeunes.

3.4 Valoriser la jeunesse montréalaise

Valoriser les jeunes Montréalais et Montréalaises dans toute leur diversité est essentielle selon les instances et organismes jeunesse rencontrés. La

Commission est d’avis que cette valorisation est primordiale pour que la Ville tisse des liens solides avec ses jeunes résidents et résidentes.

Lors de l’atelier du 29 août 2023, les membres des instances jeunesse ont réclamé une plus grande valorisation de la présence des jeunes dans les instances et installations de la Ville, de même que dans l’espace public. Un aspect important de cette valorisation réside dans la mise en lumière des actions des jeunes ayant un impact significatif, créant ainsi des modèles positifs pour l’ensemble de la communauté. Les jeunes et représentantes et représentants d’organismes jeunesse rencontrés invitent la Ville à faire valoir l’apport positif des jeunes Montréalais et Montréalaises pour la communauté. Il s’agit de **« leur faire comprendre qu’ils et elles ont de l’importance »** (direction d’organisme jeunesse, table ronde du 27 septembre 2023). Les organismes jeunesse ont insisté sur le fait que les jeunes ont beaucoup à dire, mais qu’ils et elles n’ont pas les espaces pour s’exprimer. Des marques de reconnaissance et de valorisation peuvent encourager l’autodétermination des jeunes selon les organismes jeunesse qui proposent d’avoir une variété d’activités qui permettent de faire rayonner tous les jeunes.

Le développement d’un sentiment d’appartenance des jeunes à leur Ville est également considéré comme une question importante. Dès le premier atelier, il était proposé de faire une campagne auprès des jeunes pour susciter chez eux et elles la fierté d’être Montréalais et Montréalaises. Selon une personne représentante d’organisme jeunesse, il s’agit de favoriser l’intérêt des jeunes pour la vie municipale : **« il faut qu’ils [les jeunes] développent le sentiment d’appartenance nécessaire pour donner envie de s’y impliquer »** (direction d’organisme jeunesse, table ronde du 27 septembre 2023). Il est ainsi proposé d’offrir des occasions régulières pour que les jeunes soient célébrés et se sentent fiers d’être Montréalaises et Montréalais. En rassemblant la population montréalaise autour de célébration significative, la Ville peut consolider un sentiment d’appartenance, encourager l’implication citoyenne et valoriser la jeunesse dans toute sa diversité.

L’idée de célébrer la jeunesse montréalaise proposée par la Commission a été reçue favorablement par les membres des instances jeunesse lors du deuxième atelier. Ils et elles ont cependant insisté sur l’importance qu’il ne s’agisse pas seulement d’un événement de communication ponctuelle : **« Si c’est uniquement pour faire de la communication, cela ne va pas renforcer le sentiment d’appartenance »** (jeune, atelier 30 octobre 2023). Pour eux et elles, ce qui importe c’est de réunir toute la population dans des activités qui ont lieu à l’échelle locale. Le membre d’une instance jeunesse a ainsi cité en exemple les journées de la jeunesse qui sont célébrées dans certaines villes

européennes par plusieurs activités dans l'espace public. Il a également été souligné que la collaboration avec les organismes jeunesse devrait aussi faire partie de l'équation.

Lors des ateliers et de la table ronde, la Ville a également été invitée, par les participantes et participants, à soutenir les projets des jeunes en favorisant une approche « par et pour ». Cette approche a été particulièrement plébiscitée notamment lors de la table ronde avec les directions d'organismes jeunesse où l'une d'entre elles a souligné qu'il est important de continuer les efforts dans ce sens. Encourager les jeunes à prendre le leadership dans divers secteurs, en les soutenant et en les accompagnant apparaît comme une avenue prometteuse pour valoriser la jeunesse montréalaise. En effet, selon les membres des instances jeunesse rencontrés, appuyer les initiatives qui viennent des jeunes est une manière de les impliquer davantage dans la vie montréalaise. On propose de « **laisser les jeunes lead des projets dans plusieurs secteurs** » (jeune, atelier du 29 août 2023). Le budget participatif est aussi apparu comme un véhicule intéressant pour valoriser des idées de projets provenant des jeunes, notamment en raison du fait qu'il s'agit d'une initiative qui a le potentiel de favoriser l'implication. C'est un processus transparent qui permet de voir l'impact direct et de « **se sentir écouté** » (jeune, atelier du 30 octobre 2023). C'est pour cette raison qu'ils et elles estiment que la pérennisation de la partie du budget dédiée aux projets jeunesse est importante tout en insistant sur l'importance de décupler les efforts pour rejoindre les jeunes à toutes les étapes du processus.

Enfin, la valorisation de la jeunesse montréalaise concerne aussi les organismes jeunesse directement. Ceux-ci ont souligné lors de la table ronde l'importance d'avoir une continuité dans les projets qui sont dédiés aux jeunes pour assurer leur rétention, notamment. Un financement stable et pluriannuel permet d'adapter les projets au terrain et de donner plus de flexibilité. Les membres des instances jeunesse ont également mis en lumière le besoin d'être accompagné par la Ville, aussi bien lors du démarrage, de la mise en œuvre que la reddition de comptes des projets jeunesse. Avoir de l'accompagnement lors de la réalisation du projet et pas seulement au moment d'appliquer au financement ou de la reddition de compte est considéré comme une avenue intéressante pour avoir des projets jeunesse porteurs et pérennes. Pour les membres des instances jeunesse, cet accompagnement est considéré comme étant « **primordial** » (jeune, atelier du 30 octobre 2023).

CONSIDÉRANT que les représentantes et représentants des instances et organismes jeunesse ont souligné l'importance de valoriser la jeunesse montréalaise dans toute sa diversité;

CONSIDÉRANT l'importance de développer un sentiment de fierté et d'appartenance à leur ville chez les jeunes Montréalais et Montréalaises;

CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser l'ensemble de la population montréalaise à l'apport positif des jeunes dans toute leur diversité;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre en valeur des modèles jeunesse de manière inclusive;

CONSIDÉRANT que la Ville de Montréal reconnaît le talent et les réalisations des gens qui façonnent la métropole en décernant l'Ordre de Montréal;

CONSIDÉRANT que la Ville de Toronto tient chaque année la *Youth Week* afin de célébrer l'engagement des jeunes et mettre en valeur leurs talents dans les domaines de l'engagement civique, des loisirs, des arts et des sports;

CONSIDÉRANT que la Ville de Bruxelles célèbre la Fête de la jeunesse avec une programmation gratuite (spectacles, animation, ateliers créatifs) dans l'espace public;

CONSIDÉRANT l'importance du rôle des organismes locaux dans la mobilisation;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R8 Que la Ville de Montréal souligne dans le cadre d'une semaine de la jeunesse les contributions des jeunes à Montréal en :

- a. créant une campagne de communication honorant la participation des jeunes à leur ville;
- b. reconnaissant par un prix ou une distinction l'apport remarquable de jeunes Montréalais et Montréalaises;
- c. et en organisant des activités locales en collaboration avec les organismes jeunesse.

CONSIDÉRANT l'importance d'appuyer les initiatives qui viennent directement des jeunes;

CONSIDÉRANT que les éditions précédentes du budget participatif de la Ville ont permis d'accueillir plusieurs idées provenant des jeunes et qu'il n'y a pas d'âge minimum pour proposer des idées dans le cadre du budget participatif de la Ville;

CONSIDÉRANT que le budget participatif a le potentiel de favoriser l'implication des jeunes;

CONSIDÉRANT que le sceau jeunesse du budget participatif permet d'identifier facilement les projets découlant des idées déposées par des jeunes de 30 ans ou moins et leur entourage (organismes et personnes intervenant auprès des 30 ans ou moins et parents d'enfants de moins de 18 ans);

CONSIDÉRANT qu'un minimum de 5 M\$ était réservé pour les projets portant le sceau jeunesse dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif de la Ville et qu'un engagement de 10 M\$ a été pris pour 2024;

CONSIDÉRANT que des liens avec les organismes locaux et le milieu scolaire sont essentiels pour promouvoir cet outil de participation citoyenne auprès des jeunes;

CONSIDÉRANT l'importance de mettre en lumière les projets réalisés à la suite des idées proposées par des jeunes dans le cadre du budget participatif;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R9 Que la Ville de Montréal pérennise dans le cadre du budget participatif la part du budget réservée aux projets jeunesse et l'usage du sceau jeunesse et qu'elle accentue la promotion de ce mécanisme participatif.

CONSIDÉRANT l'importance de s'appuyer sur l'expertise des organismes jeunesse pour répondre aux divers besoins des jeunes Montréalais et Montréalaises et pour rejoindre les jeunes les plus éloignés de l'appareil municipal;

CONSIDÉRANT que la Ville appuie le milieu communautaire dans le cadre de plans d'action fondés sur ses priorités en soutenant « la réalisation de projets et/ou la réalisation de mandats ponctuels, en réponse à des besoins priorisés par la Ville et/ou un ou des volets de la mission de l'organisme, pour des cas exceptionnels en lien avec des enjeux stratégiques établis par la Ville »².

CONSIDÉRANT que les nouveaux programmes Prévention Montréal et Par et pour ont bonifié les financements accordés à des projets jeunesse;

CONSIDÉRANT que le programme Par et pour permet l'innovation dans la manière dont les appels à projets jeunesse et leur sélection sont réalisés;

CONSIDÉRANT que le programme Prévention Montréal finance sur deux ans des projets qui visent le développement du plein potentiel des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité et des projets en prévention en sécurité urbaine;

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R10 Que la Ville de Montréal s'assure que les organismes jeunesse aient accès à des financements stables, prévisibles et pluriannuels et que de l'accompagnement leur soit offert lors des appels à projets, de leur mise en œuvre et de la reddition de comptes.

CONCLUSION

Au terme de ses travaux, la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise propose dix recommandations arrimées aux besoins et aux attentes des jeunes Montréalaises et Montréalais. Au début de la démarche, les membres de la Commission cherchaient à savoir ce que la Ville pourrait faire de plus pour mieux prendre en compte les jeunes dans ses actions. La collecte d'information et la consultation des instances et organismes jeunesse a permis à la Commission d'identifier avec plus d'acuité ce que la Ville peut faire de plus pour les jeunes. Dans cet objectif, les membres de la Commission ont adopté des recommandations qui permettront de mieux faire connaître l'offre de services de la Ville aux jeunes, d'être davantage à l'écoute de leurs besoins, d'adapter l'action municipale à leur réalité et de les valoriser. Les commissaires ont espoir que ces recommandations contribueront à mettre les jeunes Montréalaises et Montréalais au cœur des actions de la Ville de Montréal.

La Commission remercie chaleureusement toutes les personnes-ressources de la Ville de Montréal qui ont nourri ses travaux en participant à la collecte d'informations. Elle salue également le Conseil Jeunesse de Montréal et Concertation Montréal qui ont contribué à l'organisation des ateliers avec les membres des instances jeunesse.

La Commission tient tout particulièrement à exprimer sa reconnaissance envers les membres des instances jeunesse et les représentantes et représentants des organismes jeunesse qui ont participé à ses travaux. Leur généreuse participation a sans contredit permis d'enrichir les réflexions de la Commission.

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal (06-009), le présent rapport peut être consulté [sur la page internet dédiée](#) des commissions permanentes, de même qu'à la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil du Service du greffe.

ANNEXE 1 : Liste des personnes-ressources

Geneviève Coulombe, Coordonnatrice - Soutien aux conseils consultatifs, Conseil jeunesse de Montréal, Ville de Montréal

Pascale Monier, Cheffe d'équipe – Vie démocratique, Concertation Montréal

ANNEXE 2 : Liste des personnes-ressources de la Ville de Montréal pour la collecte d'informations

Service de la diversité et de l'inclusion sociale

Marie-Josée Meilleur, cheffe de division, Division équité et lutte contre les discriminations

Ramana Zanfongnon, cheffe de division, Division de la réduction des inégalités et milieux de vie inclusifs

Rabia Chaouchi, cheffe d'équipe, Division de l'Intelligence affaires sociales et optimisation

Chantal Croze, conseillère en planification, Division réduction des inégalités et milieux de vie inclusifs

Service du développement économique

Louis-Pierre Charest, chef de division, Division Créativité et innovation

Virginia Guerstein, commissaire au développement économique, Service du développement économique

Service du Service de l'habitation

Clotilde Tarditi, directrice du Service de l'habitation

Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)

Rouzier Métellus, adjoint à la direction générale

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

Luc Denis, directeur, direction des sports et de l'activité physique

Christine Lagadec, cheffe de division - orientations, événements, équipements, pratiques sportives, direction des sports et de l'activité physique

Jamal Tarek El-Kurdi, agent de liaison, direction des sports et de l'activité physique

Service de l'expérience citoyenne et des communications

Josée Bédard, directrice

Robert Aucoin, chef de la Division expérience citoyenne

Service de l'urbanisme et de la mobilité

Wassila Fatma Zohra Djaziri, chargée de projet grands projets, Division des grands projets partenaires

Service de la culture

Valérie Beaulieu, directrice

Valérie Doucet, cheffe de division - programmes et services aux arrondissements

Marie-Odile Melançon, cheffe de division - soutien développement culturel

Laure Barrachina, agente de programmes éducatifs

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Jocelyn Gauthier, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement d'Anjou

Chantal Breton, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Sonia Gaudreault, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Lachine

Julie Perron, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de LaSalle

Alain Poirier, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Louise Richard, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Patricia Plante, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Montréal-Nord

Claudiel Toussaint, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement d'Outremont

Anne-Marie Poitras, Direction d'arrondissement adjointe - Qualité de vie

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Jean-François Dulièvre, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Lyne Olivier, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Valérie Laforest, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Martin Savaria, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Saint-Laurent

Patrick Igual, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Saint-Léonard

Karyne St-Pierre, Direction culture, loisirs et communications

Arrondissement du Sud-Ouest

Marc-Antoine Dionne, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Verdun

Marlène Gagnon, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Ville-Marie

Maryse Bouchard, Direction culture, sports, loisirs et développement social

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Elsa Marsot, Direction culture, sports, loisirs et développement social

ANNEXE 3 : Liste des intervenantes et intervenants

Participant·es et participant·s à l'atelier du 29 août 2023

Abdenour Douraid, membre Conseil Jeunesse de Montréal

Albano Souhail, membre du Conseil Jeunesse de Saint-Léonard

Alexandre Fabien-Gagné, membre du Conseil Jeunesse de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles

Anabele Gagnon Moustelly, responsable du Conseil Jeunesse de LaSalle

Andy-Hugues Séraphin, président du Conseil Jeunesse de Montréal-Nord

Catherine Hu, présidente du Conseil Jeunesse de Ahuntsic-Cartierville

Darlène Jean Jacques, membre du Conseil Jeunesse de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles

Esteban Lantimo, membre du Conseil Jeunesse de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles

Jessica-Mai Nguyen, présidente du Conseil Jeunesse de Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Jolianne Pelletier, membre du Conseil Jeunesse de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles

Kavieya Kanagalingam, membre du Conseil Jeunesse de Côtes-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Kevin Martinez, membre Conseil Jeunesse de Montréal

Marianne Locas-Ouimet, membre du Conseil Jeunesse de Ahuntsic-Cartierville

Mathieu Gelbhart, vice-président du Forum Jeunesse de l'île de Montréal

Melissa Ben Meddour, membre Conseil Jeunesse de Montréal

Michael Lecchino, président du Conseil Jeunesse de LaSalle

Pascal-Olivier Dumas-Dubreuil, président du Conseil Jeunesse de Montréal

Paul Ye, membre du Conseil Jeunesse de LaSalle

Participant·es et participant·s à la table ronde du 27 septembre 2023

Benoît Châtelain, directeur du Centre des jeunes Boyce-Viau

Christelle Onomo Lopes, directrice de la Maison des jeunes L'Escalier de Lachine

Eve Cyr, directrice générale du CJE Hochelaga-Maisonneuve

Mohamed Noredine Mimoun, coordonnateur du Forum jeunesse Saint-Michel

Noémie Roche, directrice Zones Jeunesse au YMCA du Québec

Paul Evra, directeur du Centre Lassalien

René Obregon-Ida, directeur de Rap Jeunesse et président de la Table de concertation jeunesse de Bordeaux-Cartierville

Sophie Laquerre-Duchesne, directrice du Centre jeunesse L'Escale de Montréal-Nord

Sylvie Poirier, coordonnatrice des CJE de l'Île-de-Montréal

Participant·es et participant·s à l'atelier du 30 octobre 2023

Ali Douhayni, membre du Conseil Jeunesse de Montréal-Nord

Christopher Zéphyr, membre du Conseil Jeunesse de Montréal-Nord

Darlène Jean Jacques, membre du Conseil Jeunesse de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles

Guy Lacroix, responsable du Conseil Jeunesse de Verdun (observateur)

Ilyes Hadj Said, membre du Conseil Jeunesse de Montréal-Nord

Jolianne Pelletier, membre du Conseil Jeunesse de Rivière-des-Prairies-Pointes-aux-Trembles

Kevin Martinez, membre Conseil Jeunesse de Montréal

Mathieu Gelbhart, vice-président du Forum Jeunesse de l'île de Montréal

Melissa Ben Meddour, membre Conseil Jeunesse de Montréal

Michael Lecchino, président du Conseil Jeunesse de LaSalle

Paul Ye, membre du Conseil Jeunesse de LaSalle

Sara Chams, membre du Conseil Jeunesse de Montréal-Nord

Stephen Sessou, membre du Conseil Jeunesse du Sud-Ouest

ANNEXE 4 : Recommandations

La Commission sur le développement social et la diversité montréalaise recommande :

R1 Que la Ville de Montréal améliore ses communications jeunesse :

- a. en développant au sein du Service des communications et de l'expérience citoyenne (SECC) une expertise en communication jeunesse qui permettrait de jouer un rôle-conseil auprès des unités d'affaire de la Ville;
- b. en mettant en place sur montreal.ca une section dédiée à la jeunesse réunissant toute l'information, présentée thématiquement et géographiquement au moyen d'une interface conviviale, concernant les services et les opportunités de participation qui leur sont offerts;
- c. en étant présente sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes, avec un contenu créatif qui leur est spécifiquement dédié;
- d. en collaborant avec des organismes et intervenants communautaires

R2 Que la Ville de Montréal développe un partenariat avec les centres de services scolaires, les commissions scolaires, les cégeps et les universités afin de permettre la diffusion d'informations de la Ville aux jeunes à travers le milieu scolaire.

R3 Que la Ville de Montréal publicise ses services et opportunités auprès des jeunes au moyen de personnes ambassadrices jeunesse, judicieusement choisies, dans ses installations, incluant la future Station nouveau départ, lors d'activités publiques qui attirent les jeunes (ex. foires commerciales, festival MURAL) incluant dans les quartiers excentrés et sur les réseaux sociaux.

R4 Que la Ville de Montréal s'assure que les mécanismes mis en place pour consulter les jeunes soient bonifiés pour les consulter en amont de la planification des infrastructures et activités sportives, culturelles et de loisirs ainsi que de l'aménagement du territoire.

R5 Que la Ville de Montréal accélère l'utilisation systématique de l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), notamment en développant sur *Montréal en statistiques* une vitrine jeunesse qui réunit toutes les données sur les

jeunes de 12 à 25 ans, afin que les jeunes, dans toute leur diversité, soient pris en compte dans chaque projet, programme et politique.

R6 Que la Ville de Montréal adapte l'offre de service en sport, en culture et en loisirs aux jeunes en facilitant davantage la pratique libre, l'été et l'hiver, dans ses installations :

- a. en prenant en compte la capacité économique et les horaires des jeunes ainsi que l'équité territoriale;
- b. en offrant davantage de prêts de matériels dans ses installations;
- c. en communiquant clairement l'information sur les modalités de la pratique libre;
- d. et en tirant profit des terrains libres et du bâti existant.

R7 Que la Ville de Montréal revoit et simplifie ses processus de dotation - de l'affichage à l'embauche - afin que ces processus soient davantage connus et accessibles aux jeunes.

R8 Que la Ville de Montréal souligne dans le cadre d'une semaine de la jeunesse les contributions des jeunes à Montréal en :

- a. créant une campagne de communication honorant la participation des jeunes à leur ville;
- b. reconnaissant par un prix ou une distinction l'apport remarquable de jeunes Montréalais et Montréalaises;
- c. et en organisant des activités locales en collaboration avec les organismes jeunesse.

R9 Que la Ville de Montréal pérennise dans le cadre du budget participatif la part du budget réservée aux projets jeunesse et l'usage du sceau jeunesse et qu'elle accentue la promotion de ce mécanisme participatif.

R10 Que la Ville de Montréal s'assure que les organismes jeunesse aient accès à des financements stables, prévisibles et pluriannuels et que de l'accompagnement leur soit offert lors des appels à projets, de leur mise en œuvre et de la reddition de comptes.